



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acteF
N

11067072

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 20 AVR. 2011

Pour le Greffier,
Greffe

N° d'entreprise : 825513649

Dénomination Fédération Wallonne des Groupements de Danses et Musiques Populaires,
(en entier) : section régionale de Namur

(en abrégé) : DAPO- NAMUR

Forme juridique : asbl

Siège : Rue des Mûriers, 36 à 5100- JAMBES-NAMUR

Objet de l'acte : Statuts-modifications / Groupes Associés / Nominations d'Administrateurs /
Conseil d'Administration.**Extrait du P.V. de l'Assemblée Générale statutaire qui s'est tenue le samedi 26 mars 2011
au local du 27, Parc Astrid , à 5100- JAMBES :****- Statuts – modifications :***En vue de mieux correspondre aux Statuts de la DAPO Nationale, l' ASBL DAPO-NAMUR a décidé de remplacer les articles 11 et 12 de ses Statuts par le texte ci-après :***Article 11 (nouveau):** Le mode d'élection est le suivant: à l'Assemblée Générale, chaque année, chaque groupe effectif propose un de ses membres comme administrateur de l'ASBL .

Le nombre maximum d'administrateurs est équivalent au nombre de groupes effectifs enregistrés au sein de l'ASBL. Le mandat est renouvelable. Les administrateurs élus se répartissent les différents postes lors de leur premier Conseil d'Administration.

Tout mandat pourra éventuellement être cassé par le Conseil d'Administration qui pourvoira à son remplacement temporaire jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle.

Les administrateurs ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle et ne sont responsables, vis-à-vis de l'association, que de l'exécution de leur mandat. Toutefois, ils sont révocables en tout temps par décision de l'Assemblée Générale, prise à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Article 12 (nouveau): Le Conseil d'Administration couvrira les fonctions de :

- Président , Secrétaire , Trésorier .

Les Président(e), Secrétaire et Trésorier (ère) constituent le Bureau.

Les autres administrateurs complètent le Conseil d'Administration.

Les décisions se prendront à la majorité simple, la voix du (de la) président(e) ou de celui (celle) qui le (la) représente étant prépondérante en cas d'égalité. En outre, la présence d'au moins cinq membres (dont deux du Bureau) est requise pour qu'une réunion du Conseil d'Administration puisse avoir lieu.

... / ...

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.**Au verso :** Nom et signature

- Groupes associés (formant l' ASBL DAPO- NAMUR)

- La Caracole / La Folklorade / la Frairie des Masuis & Cotelis jambois /
- NA-RA-DA. / La Serpentine / Tiroler Tanzgruppe et Houlines /
- Les Valeureux Crayas / Les Vis Tchapias / Les Walcotis / Yolanda /
- Le Festival de Folklore de Jambes .

- Nominations d' Administrateurs :

L' Assemblée Générale statutaire du samedi 26 mars 2011 a élu en qualité d' Administrateurs:

- BONET Emma, NN 460610 01019 , Rue des Mûriers,36 – 5100 – JAMBES ,
- DASSELEER Yolande , NN 450627 12057, Rue des Roches, 8 – 5150- FRANIERE,
- DRICOT Andrée , NN 311206 30655 , Rue Joseph Wauters,35 – 5100 – JAMBES ,
- MAGAIN José , NN 490330 11139 , Rue du Calvaire,29 – 5670- NISMES ,
- NAMUR Daniel, NN 530831 00738, Rue de Bricgniot,42 – 5002- SAINT-SERVAIS ,
- OGER Sybille, NN 680323 39474 , Rue du Trichon, 185 – 5030- GEMBLOUX ,
- PENNEMAN Raymond, NN 640730 15151, Rue du Petit Champ,24 – 6840-COUSTEUMONT
- ROGER André , NN 330629 12531 , Fontaine au Fond, 66 – 6769 – GEROUVILLE,
- STASSE-MONIN Martine, NN 571011 33619, Rue de la Drina, 5 – 5001- BELGRADE,
- VANDEREST Armand, NN 440727 11746, Rue des Trieux, 30 - 5651 – ROGNEE ,
- VANHEUGEN Paul , NN 560407 01113 , Rue de Géronsart, 237 – 5100- JAMBES .

- Démissions : L'A.G. Statutaire a entériné la démission en qualité d' Administrateur de :

- BASIA Delphine / LEON Anne / RODRIGUEZ-ROCHA Maria Teresa.

Cette liste remplace et annule toute liste précédente .

Extrait du P.V. du Conseil d'Administration qui a suivi l' A.G. Statutaire du samedi 26 mars 2011 :

Le Conseil d'Administration est composé des personnes ci-après :

- BONET Emma /- DASSELEER Yolande /- DRICOT Andrée / - MAGAIN José /
- NAMUR Daniel / - OGER Sybille / - PENNEMAN Raymond / - ROGER André /
- STASSE-MONIN Martine / - VANDEREST Armand / - VANHEUGEN Paul .

Les administrateurs présents ont désigné au poste de :

- Présidente : Madame Emma BONET ,
- Secrétaire : Madame Sybille OGER ,
- Trésorier : Monsieur José MAGAIN, lesquels constituent le Bureau.

Les autres administrateurs complètent le Consil d'Administration.

=====
Pour l' ASBL DAPO- NAMUR ,

La Présidente,

Emman BONET .